

Tél/Fax : 05.61.10.82.94 33 rue de Rémusat 31.000 Toulouse Avril 2014

BANQUE COURTOIS

Alors que chaque année les objectifs imposés aux équipes et à chaque salarié sont supérieurs à ceux de l'année précédente ;

Alors que chaque année les résultats de la Banque Courtois sont supérieurs à ceux de l'année précédente :

Blocage des salaires,

Baisse de la participation et de l'intéressement de 1 M d'E pour l'exercice 2013,

Destruction d'emplois ...

Comment faire (encore) confiance à l'employeur ?

Pour les années 2012 – 2013 – 2014 : 3 années à 0 % d'augmentation collective quand les années précédentes étaient déjà largement en décalage avec les évolutions des prix.

Pour l'exercice 2013 : baisse de la Participation+Intéressement de 17 à 18% soit près de 1 million d'€ en moins.

L'enveloppe globale P+I revient au niveau d'il y a presque 10 ans quand la Banque Courtois dégageait 10 millions d'€ de Résultat Brut d'Exploitation de moins que cette année.

Sur l'exercice 2012 : pour la première fois depuis le rachat par le Crédit du Nord en 1992, 64 millions d'€ sont prélevés par l'actionnaire Crédit du Nord et Société Générale pour un résultat net de 24 millions d'€, soit 40 millions d'€ prélevés sur les fonds propres.

Sur l'exercice 2013 : 60,5 millions d'€ devraient être prélevés par l'actionnaire Crédit du Nord et Société Générale pour un résultat de 47,4 millions d'€, soit 13,1 millions d'€ prélevés sur les fonds propres.

La facturation intra-groupe imposée par l'actionnaire Crédit du Nord et Société Générale a explosé passant de 10 millions d'€ à plus de 22 millions d'€ en 5 ans.

Pendant environ 10 ans les effectifs présents n'augmentaient pas (et restaient stables à moins de 600). Maintenant ils baissent. D'où depuis plus de 10 ans : l'intensification du travail et des conditions de travail encore plus dégradées pour ceux qui restent.



Non, mais:

Le haut niveau de rentabilité pour les actionnaires de la Banque Courtois étant quasi exclusivement assis sur les décalages incompréhensibles entre la rémunération de l'actionnaire et celle des salariés, il est plus que temps de retrouver le **respect des demandes responsables et légitimes des salariés.**